

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7304326201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7304326201>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 octobre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **13 - BOUCHES DU RHONE**

MAISON FUNERAIRE RAYNAL
S.A.S. au capital de 2.500 €
Siège social : 159 Avenue de la Viste – 13015
MARSEILLE
834 028 417 RCS MARSEILLE
Aux termes d'une déclaration du 26/09/2022 la société
CENTRALE DE FUNERAIRE, S.A.S. au capital de
8.415,18 €, dont le siège social est 159 Avenue de la Viste
– 13015 MARSEILLE, (415 365 030 RCS MARSEILLE), a,
en sa qualité d'associé unique, décidé la dissolution
anticipée de la société MAISON FUNERAIRE RAYNAL, à
compter du 26/09/2022 étant précisé que l'opération de
confusion de patrimoine aura sur le plan fiscal un effet
rétroactif au 01/01/2022. Conformément aux dispositions
de l'art. 1844-5 al.3 du Code Civil, les créanciers de la
société peuvent faire opposition à la dissolution dans un
délai de trente jours à compter de la publication du présent
avis devant le T.C. de MARSEILLE.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

